Septembre 2017

Rapport d'avancement technique du projet DECIDER

PROJET DECIDER
DiagnostiC des Interactions engins habitats, Dragues maERl

Avec le soutien financier de :

FRANCE FILIÈRE PÊCHE
Région BRETAGNE
Région PAYS DE LA LOIRE
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

L'Aglia, trois Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

Sommaire

Contenu

Contexte 3
Objectifs 3
Organisation 4
Répartition des rôles 4
Informations administratives 5
Gouvernance 5
Actions 6
Phase 1 – Travail préliminaire sur l'état des lieux du maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne 8
La caractérisation des activités de pêche à la drague en Bretagne et la synthèse des réglementations. 8
La synthèse bibliographique des connaissances sur le maërl. 8
Désignation des sites pilotes 9
Phase 2 – Travail sur les sites pilotes : bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague 10
Paimpol 12
Rade de Brest 12
Archipel des Glénan 12
Belle-Ile-en-mer 13
Pour résumer 14
Phase 3 - Evaluer les effets environnementaux des dragues sur le maërl : étude pilote en rade de Brest. 15
Phase 5 – Guide méthodologique. 17
Phase 6 – Communication 17

Présentation du projet

Contexte

Dès 2008, la France a étendu son réseau de sites Natura 2000 aux milieux marins, sur la base des directives « Habitats, faune et flore » et « Oiseaux ». Du fait des caractéristiques des activités de pêche professionnelle maritime (mobilité dans l'espace et évolution selon les saisons), une méthodologie spécifique, équivalente à l'évaluation d'incidences, a été définie par la circulaire MEDDE du 30 avril 2013, et inscrite dans la Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages : l'analyse de risques de dégradation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime en sites Natura 2000. Cette analyse de risques permet de définir le risque généré par une activité de pêche sur la base de la littérature scientifique (sensibilité des habitats, niveaux d'impact des engins de pêche), et des données locales relatives à la présence/absence des activités de pêche au sein du site Natura 2000 considéré.

Au vu des enjeux pour la filière pêche, la profession, directement concernée par les démarches d'évaluation environnementale, souhaite se doter de moyens d'évaluation de son activité. Ces outils devront lui permettre de proposer de façon concertée les actions à mettre en place avec les professionnels sur le terrain. En répondant à cette demande opérationnelle de la profession, le projet DECIDER permettra de :

- ▷ Comprendre et évaluer la diversité des situations sur le terrain : diversité des engins, diversité des habitats, mise en perspective avec les autres activités humaines, les conditions environnementales et tout élément lié au contexte des sites…
- ▷ Partager à l'échelle de la façade atlantique une méthodologie commune et robuste, impliquant les professionnels pour évaluer l'incidence de la pêche sur son milieu. Les besoins des structures professionnelles de la façade atlantique et le cas d'étude drague/maërl en Bretagne seront le support pour construire et tester cette méthodologie.
- ▷ Agir en mettant au cœur du projet les pêcheurs professionnels. L'objectif est de les impliquer pour qu'ils s'approprient les enjeux de l'analyse de risque et qu'ils soient force de proposition.

Objectifs

- *A l'échelle des sites pilotes* : étudier, qualifier et hiérarchiser les interactions immédiates des différents types de dragues sur les bancs de maërl ; et identifier, tester et évaluer socio-économiquement les mesures techniques, stratégiques ou spatio-temporelles possibles permettant d'optimiser la pratique de la drague sur cet habitat, en associant les professionnels.
- *A l'échelle de la façade AGLIA* : capitaliser le retour d'expérience issu des actions locales pour permettre aux professionnels de s'approprier la démarche d'évaluation des interactions engins/habitats ; diffuser les résultats de manière différenciée auprès des professionnels de la pêche et des gestionnaires d'aires marines protégées.

Organisation

Répartition des rôles

- Le porteur de projet est l'AGLIA
- Le CRPMEM Bretagne et les CDPMEM du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sont partenaires pour la partie bretonne de l'étude.
- A l'échelle de la façade, le CRPMEM Aquitaine, le CRPMEM Poitou-Charentes et le COREPEM sont partenaires.
- Le RESOMAR, représenté par l'IUEM, est le partenaire scientifique.

Pour assurer une bonne gouvernance du projet, plusieurs conventions de partenariats ont été signées :

- La convention de partenariat, avec l'Aglia, tous les CRPMEM de la façade Atlantique, les CDPMEM de Bretagne, et le RESOMAR (Réseau des Stations et des Observatoires Marins),
- La convention entre l'Aglia et le partenaire scientifique, le RESOMAR représenté par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM),
- La convention de coordination CRPMEM Bretagne / Aglia.

La répartition des tâches entre les partenaires du projet est détaillée dans la figure suivante :

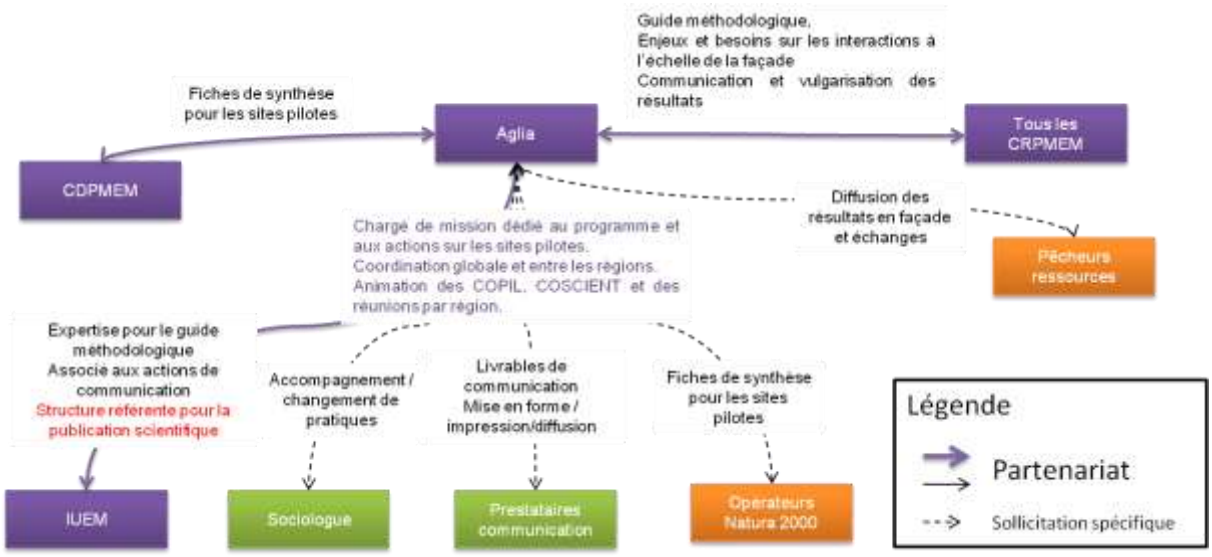

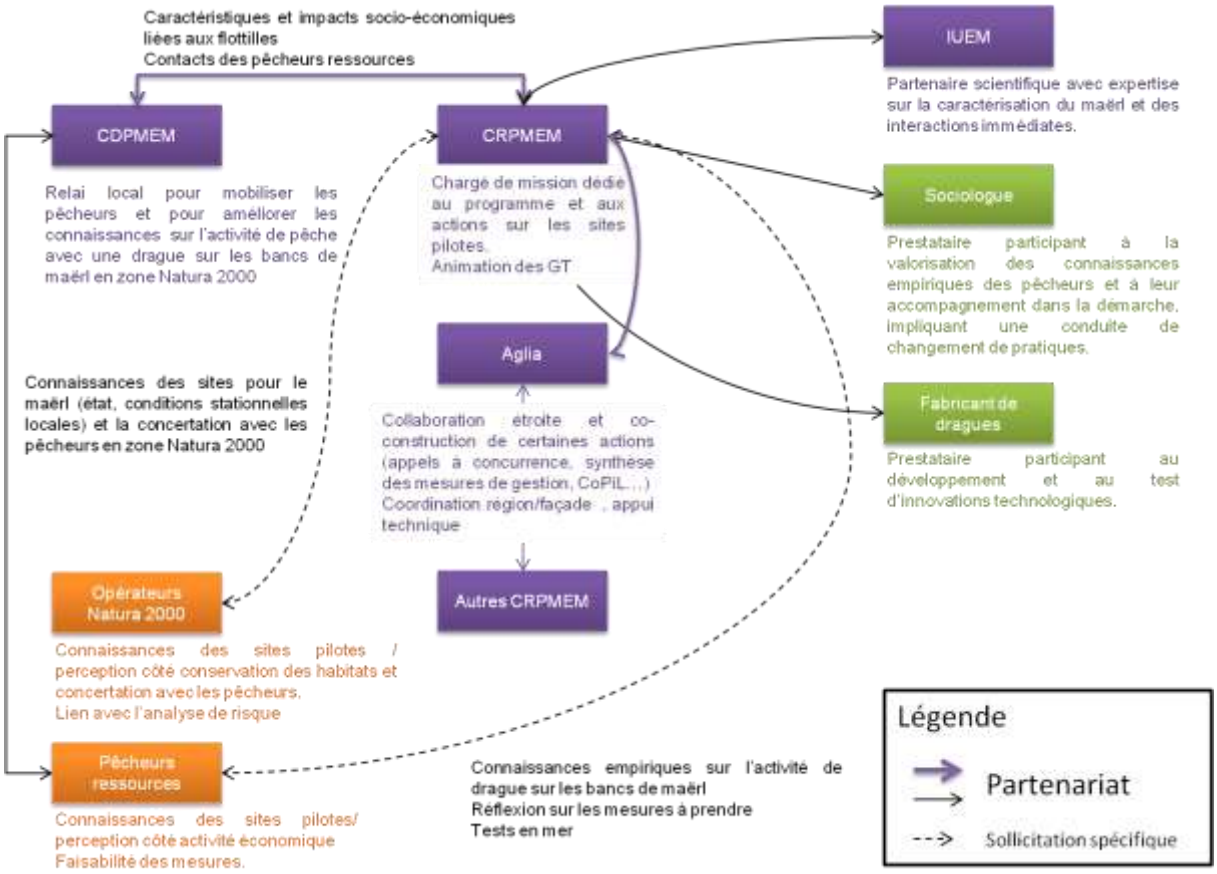

Figure 1 : Rôle de chaque partenaire pour les phases 1, 2, 3, 4 (actions sur les sites pilotes)

Informations administratives

Avec un budget de 736 975,54€, le projet durera 30 mois, du 1er novembre 2015 au 30 juin 2018. Il est financé par France Filière Pêche et par les Régions Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine et Poitou-Charentes.

Gouvernance

Plusieurs instances permettent d'assurer une bonne gouvernance du projet.

Le **comité de pilotage** coordonne les travaux et se réunira à un rythme périodique, à définir selon les besoins, à minima 2 fois par an. Il décidera des grandes orientations à prendre pour les étapes-clés. Il sera constitué des représentants du partenariat (Aglia, CRPMEMs, CNPMEM, CDPMEM), des autres représentants des professionnels (organisations de producteurs), et des opérateurs des sites Natura 2000 des sites pilotes, de l'AFB, de la DREAL Bretagne ainsi que le RESOMAR dont le rôle sera de co-construire et de valider la méthodologie décrite dans les cahiers des charges des études de terrain et les résultats des travaux.

Un **Comité de Pilotage** est mis en place pour :

- ▷ Le suivi du bon déroulement du projet,
- ▷ Prendre toutes les décisions relatives au bon déroulement du projet,

- La coordination des actions des partenaires.

Le **comité consultatif** permet aux partenaires du projet de disposer d'une expertise extérieure pour garantir la qualité des résultats. Il est composé de scientifiques aux compétences variées, d'un commissaire enquêteur, membre de l'association des commissaires enquêteurs de Bretagne, de la DREAL Bretagne, et de l'AFB. Les prestataires seront également intégrés en fonction de l'ordre du jour (bureaux d'études, sociologue, fabricants de dragues)..
Le **Comité consultatif,** constitué d'experts scientifiques, de gestionnaires et de garants des démarches administratives, est mis en place pour :

- Le suivi du bon déroulement du projet d'un point de vue scientifique et administratif,
- L'analyse des protocoles utilisés de manière à asseoir la qualité des données produites.

Des **groupes de travail** ont été constitués à l'échelle de chaque site pilote et sont animés par le CRPMEM Bretagne. Ces groupes ont pour objectif de faciliter les échanges et d'impliquer des pêcheurs professionnels pratiquant le métier de la drague en zones Natura 2000. D'autres acteurs, outre les partenaires, peuvent y être conviés (opérateurs Natura 2000, prestataires)..
NB 2016 : Les 3 sites pilotes retenus sont Belle-Ile-en-Mer, Glénan, et la Rade de Brest.

Des **réunions techniques** sont organisées par l'AGLIA à l'échelle de la façade avec les CRPMEM et les CDPMEM pour identifier les enjeux de façade et construire les résultats de la phase 5 « Capitalisation/retour d'expérience ». D'autres acteurs, outre les partenaires, peuvent y être conviés (DREAL, AFB, OP)..

Actions

Ce projet est mis en œuvre sur 6 phases:

- Phase 1 - Etat des lieux du maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne et choix des sites pilotes : l'objectif sera de disposer d'un premier état des lieux des bancs de maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne pour identifier les site pilotes.

- Phase 2 - Bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague sur les sites pilotes : cette phase permettra de développer une connaissance plus fine des bancs de maërl et de l'activité de pêche sur les bancs de maërl. Elle sera également utile pour permettre aux professionnels de s'approprier la démarche en valorisant leurs connaissances empiriques et en les impliquant dans le projet.

- Phase 3 - Etude des interactions immédiates et analyse globale à l'échelle des sites pilotes : cette phase caractérisera et différenciera réellement les interactions immédiates à l'échelle de chaque site pilote et proposera un protocole pour améliorer la connaissance des interactions sur le moyen-long terme.

- Phase 4 - Identification et analyse des mesures de gestion possibles : l'objectif ici sera d'identifier les mesures de gestion possibles les plus adaptées aux contextes de chaque site pilote, avec les professionnels.

- Phase 5 - Retour d'expérience / capitalisation : transférer les compétences à l'échelle de la façade AGLIA en capitalisant le retour d'expérience des actions locales, mises en œuvre en Bretagne.

- Phase 6 – Communication : Communiquer sur l'avancement et les résultats du projet de manière différenciée.

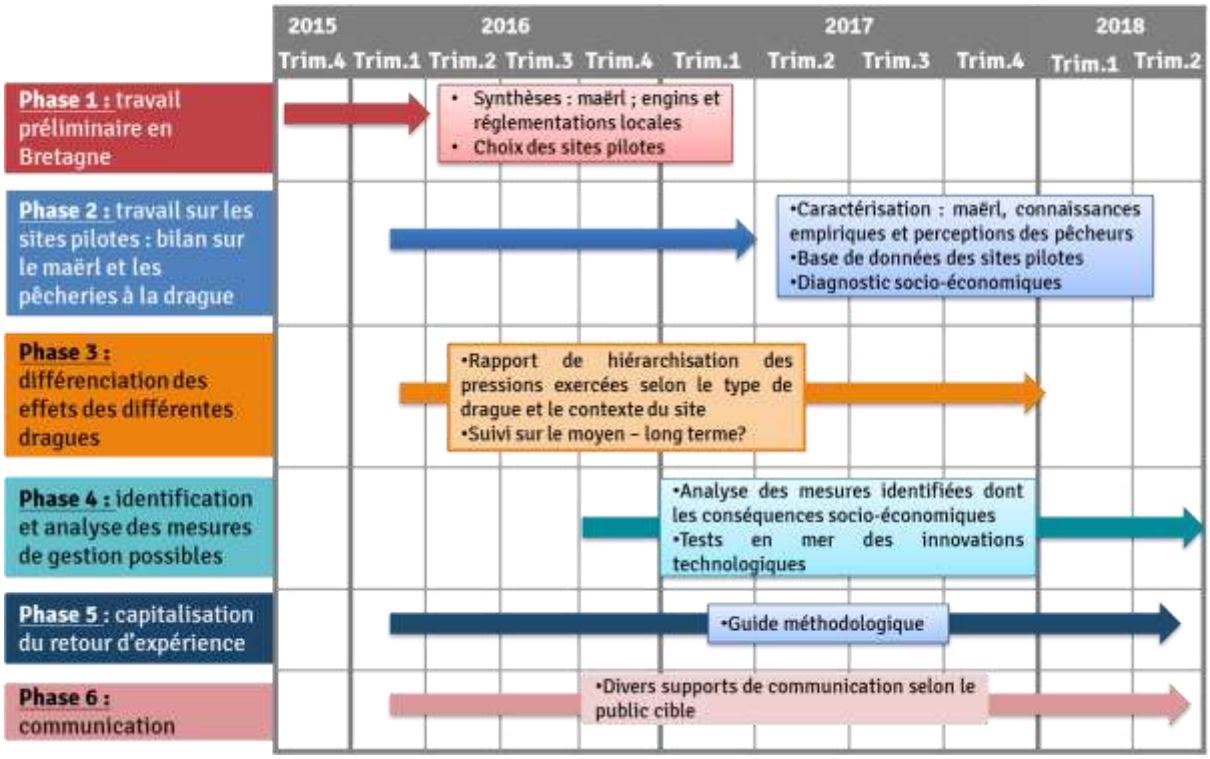

Figure 2 : Planning prévisionnel

Actions réalisées

Phase 1 – Travail préliminaire sur l'état des lieux du maërl et des pêcheries à la drague en Bretagne

Ce travail préliminaire (phase 1 du projet) comporte trois volets :

La caractérisation des activités de pêche à la drague en Bretagne et la synthèse des réglementations.

Ce document est disponible à la demande.

L'objectif était de dresser un état des lieux des pêcheries en termes d'espèces recherchées, de zones de pêche, de flottilles, d'engins, de pratiques et de réglementations. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les comités départementaux de pêches et des élevages marins bretons.

Ce document est le premier panorama aussi complet au sujet des engins dragues. Il permet d'améliorer la connaissance sur la diversité des dragues. Ce travail sera complété par la suite en définissant des grands types de dragues avec un travail d'appropriation des CDPMEM bretons.

Figure 3 : Aperçu de la synthèse sur les pêcheries

La synthèse bibliographique des connaissances sur le maërl.

Le résumé et le rapport sont disponibles en ligne.

Ce travail a permis d'avoir un état des lieux vulgarisé et accessible des connaissances, et de constater que le travail de spatialisation et de normalisation des données sur les bancs de maërl reste difficile.

Cela reste le préalable pour mener des discussions avec les professionnels dans le cadre de l'analyse de risques et la recherche de mesures de conservation des habitats.

Figure 4 : Aperçu de la synthèse sur le maërl

Désignation des sites pilotes

*Une **synthèse** expliquant ce choix est disponible en ligne.*

Les sites pilotes ont été désignés lors du premier COPIL, sur la base de ces livrables, de la présence des navires, des particularités des interactions dragues/maërl et de la nature des bancs de maërl. Les sites retenus sont les suivants : **Belle-Ile-en-Mer, l'archipel des Glénan, la rade de Brest. Après échanges avec les représentants de la pêche, la baie de Saint-Brieuc/ Paimpol n'a pas été concernée par les études terrain.**

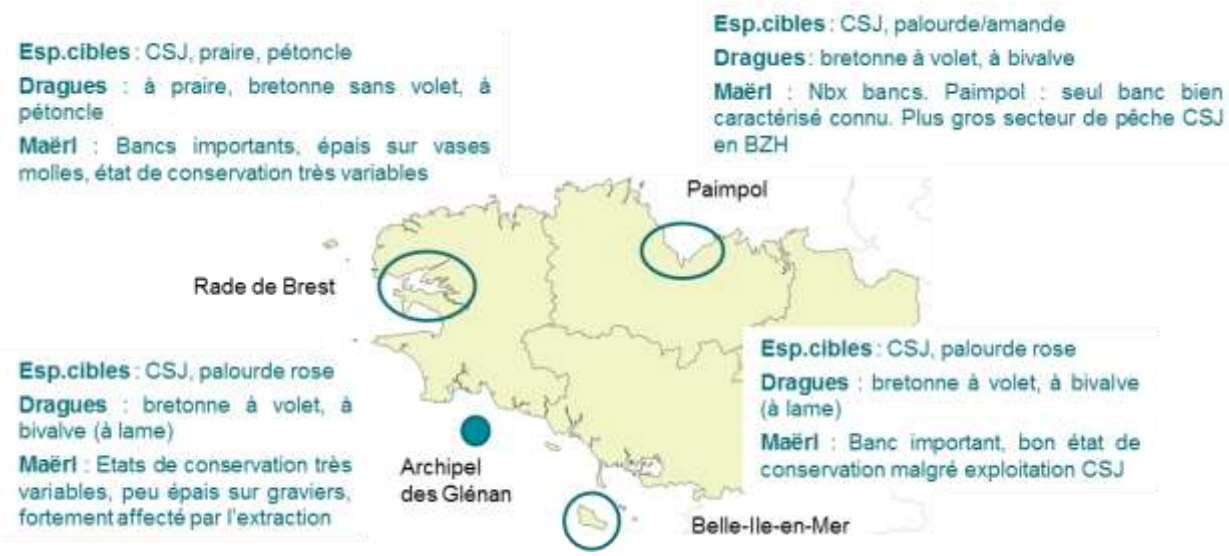

Figure 5 : Caractéristiques des sites pilotes pour le projet DECIDER

- ***Gouvernance*** : un 1er COPIL a eu lieu à Rennes le 8 février 2016, pour discuter du choix des sites pilotes, des enjeux de façade et de la stratégie de communication. *Le compte-rendu est disponible à la demande.*

- Le projet a été présenté hors du territoire AGLIA,
  - Lors du séminaire biogéographique le 18 mai 2015
  - lors du forum Natura 2000 le 06 décembre 2015
  - lors du colloque Carhambar le 14 février 2016
  - lors d'une réunion en Baie de Granville, le 17-18 octobre 2016.

Phase 2 – Travail sur les sites pilotes : bilan sur le maërl et les pêcheries à la drague

Pour préparer le travail sur le terrain, le projet a été présenté au niveau régional en **commission Coquillages** deux fois.

Voici le résumé des actions menées à l'échelle des 4 sites pilotes :

Actions	Paimpol	Belle-Ile-en-Mer	Archipel des Glénan	Rade de Brest
Diagnostic des activités de pêche à la drague		X	X	Stage passé
Enquêtes sociologiques et activités		X	X	X
Information et pédagogie (préparation à la concertation)	X		X	X
Travail de concertation en GT		X		
Amélioration des connaissances sur le maërl (acquisition)		X	X	
Publications scientifiques et valorisation des résultats		X		X

Des **groupes de travail** pour chaque site pilote ont été animés par le CRPMEM Bretagne pour discuter et valoriser les connaissances des pêcheurs. Ces groupes de travail permettent d'identifier les besoins en termes d'amélioration des connaissances.
Pour plus de pédagogie, une **étude d'acquisition vidéo** sur les dragues en action est réalisée par Balao. Les images acquises servent de supports à la discussion avec les pêcheurs.

Le CRPMEM a également mené des **enquêtes** avec entretiens individuels (environ une vingtaine) pour recueillir les **connaissances** des pêcheurs et caractériser leur **activité socio-économique**.
Une **sociologue** a été sélectionnée pour réaliser des enquêtes sur la **perception** des pêcheurs concernant la démarche Natura 2000, celle de l'analyse de risques et les interactions dragues/maërl. L'objectif est d'amener les professionnels à s'impliquer dans la démarche liée à l'analyse de risques et à être proactifs concernant l'identification des mesures possibles. C'est Marie-Jo Menozzi qui a été retenue.
L'accompagnement sociologique comprend 3 axes :

- Une **analyse bibliographique** des démarches de gouvernance existantes

- Des **entretiens préliminaires** pour comprendre le contexte du projet auprès de plusieurs acteurs
- Des **études de terrain** auprès des professionnels de la pêche maritime en Bretagne afin de recueillir leurs perceptions et leurs sensibilités
- Un **appui méthodologique** pour faciliter la concertation avec les professionnels de la pêche au cours du projet à l'échelle de la façade.

▷ ***Livrables*** : Pour chaque site, des **diagnostics socio-économiques** ont été réalisés en 2017. *Ils sont disponibles à la demande.*

En parallèle, des **campagnes d'acquisition de données complémentaires** ont été réalisées pour préciser les données à l'échelle des sites pilotes. Ces campagnes ont été menées par différents bureaux d'études dans le cadre de mises en concurrence et coordonnées par le CRPMEM Bretagne.

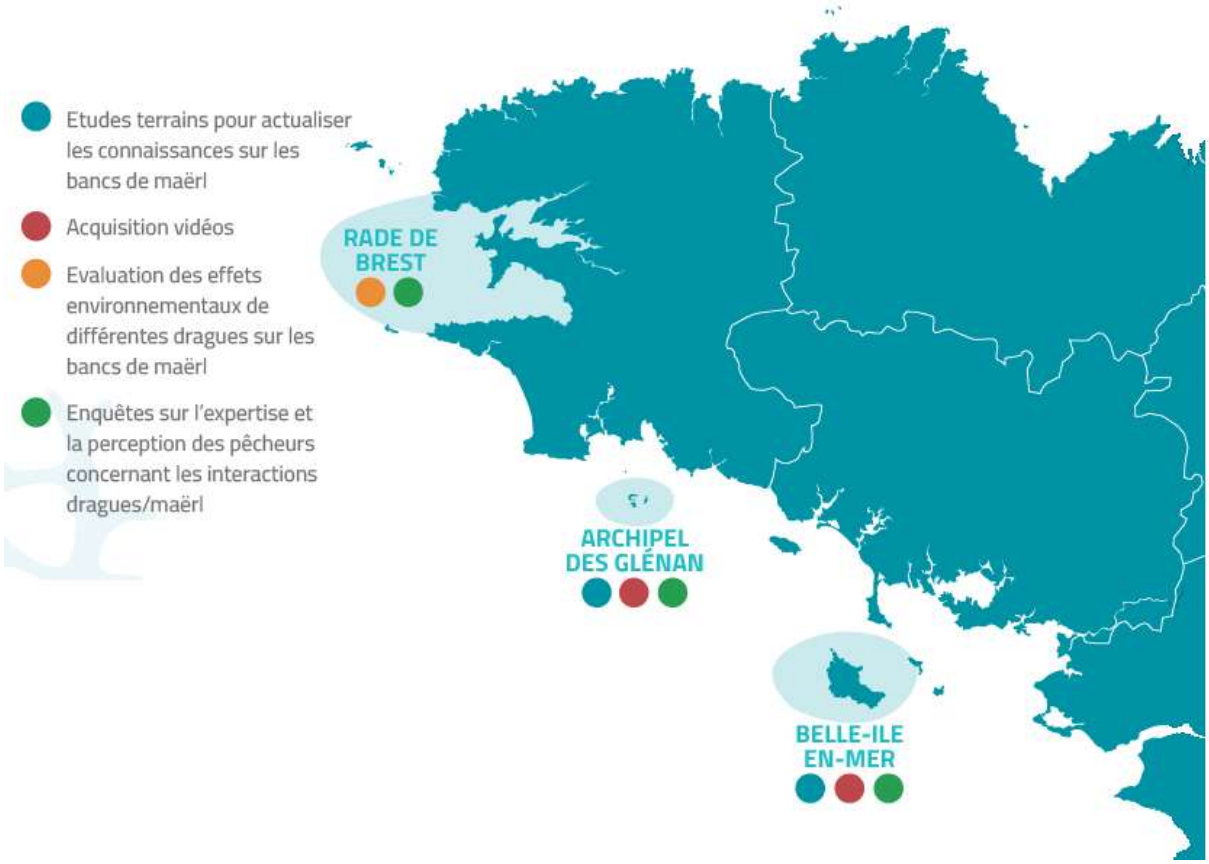

Figure 6 : Etudes terrain menées à l'échelle des sites pilotes

Paimpol

Suite à des discussions avec le **CDPMEM** et en COPIL, il a été décidé de ne **pas réaliser d'étude complémentaire pour le moment.** Le sujet étant complexe, l'objectif s'est recentré sur les échanges avec les pêcheurs afin de leur permettre de les laisser s'approprier la problématique, notamment par la diffusion de vidéos.

Rade de Brest

Le projet a été présenté en **Commission Bivalves** en Rade de Brest. Par la suite, un **groupe de travail** avec les pêcheurs concernés a eu lieu le jeudi 17 mars 2016. Ce groupe de travail a permis de **présenter le projet**, d'identifier les pêcheurs potentiellement intéressés pour participer à l'étude qui permettra de différencier les interactions selon le type de drague. Un autre **groupe de travail** a eu lieu avec les professionnels de Brest et des Glénan pour présenter les premiers résultats des études.
L'association des professionnels permettra également de recueillir leurs connaissances empiriques et leurs propositions de gestion (ex. jachère tournante). Ce site a été le sujet de la phase 3, détaillée par la suite.

Les enquêtes terrain et sociologiques ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Le site est considéré comme étant extrêmement **riche** en espèces de poissons et de coquillages.
- Le maërl est un élément important de **l'histoire de la rade de Brest**. Il existe un **fort lien terre-mer** avec l'historique des extractions pour un usage agricole.
- **L'activité coquillère** est une pratique **historique**, bien que largement en **déclin** depuis une décennie. Elle est en équilibre précaire du fait de fermetures sanitaires et de l'état des stocks de coquillages. Pour assurer une stabilité de la ressource, **l'écloserie du Tinduff** a été créée.
- Les **scientifiques** jouent un rôle important dans la prise de **décision** pour les zones Natura 2000.

Archipel des Glénan

Le projet a été présenté en **Commission Coquilles Saint-Jacques** à Glénan. Par la suite, une **étude terrain** a été menée par le bureau d'études IdraBio et Littoral. Cette étude a permis d'acquérir des données relatives au **maërl, à sa structure et à sa composition faunistique**, obtenues par prélèvements à la **benne** et observations en **plongée** sous-marine. Il y a eu des **focus sur des zones** dont les données étaient sujettes à débat ou ne bénéficiaient que de peu de données. La localisation finale des zones étude a été définie par le maître d'ouvrage en lien avec le comité départemental des pêches concerné. Les données acquises ont été mises en perspective avec les **données historiques**. L'étude a été achevée en septembre 2016.
Cette étude ainsi que les autres actions ont permis de faire émerger les constats suivants :

- La **spatialisation** de l'habitat reste sujette à interrogations (ex. banc des Moutons)

- Le bénéfice de l'arrêt des **extractions industrielles** est bien visible
- **L'état de conservation** du maërl s'améliore (aux vues de résultats récents)
- Le niveau **d'effort de pêche** à la drague n'a pas empêché la recolonisation du banc
- Une **nouvelle espèce de maërl** a été identifié.

Au regard de ces résultats, **l'activité de pêche et l'objectif de conservation de l'habitat semblent donc compatibles.** Il est nécessaire de maintenir cette compatibilité par rapport à l'enjeu futur de gestion de l'activité.
Les résultats ont été présentés lors du **groupe de travail commun** avec les pêcheurs de la Rade de Brest.

Les enquêtes terrain et sociologiques ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Il y a peu de données sur le banc de maërl (ex. banc des Moutons).
- Les pêcheurs ne recherchent pas forcément les zones de maërl, dans la mesure où cela rend difficile le travail de la drague.

Les résultats ont été présentés à **l'Agence Française pour la Biodiversité**, qui ont reçu un accueil favorable.

Belle-Ile-en-mer

Le projet a été présenté deux fois en **Commission Coquilles Saint-Jacques**. Il y a eu **deux groupes de travail spécifiques** avec les professionnels. Les groupes de travail, les enquêtes pour recueillir leurs connaissances empiriques, et l'étude sur le terrain ont été menés en même temps.

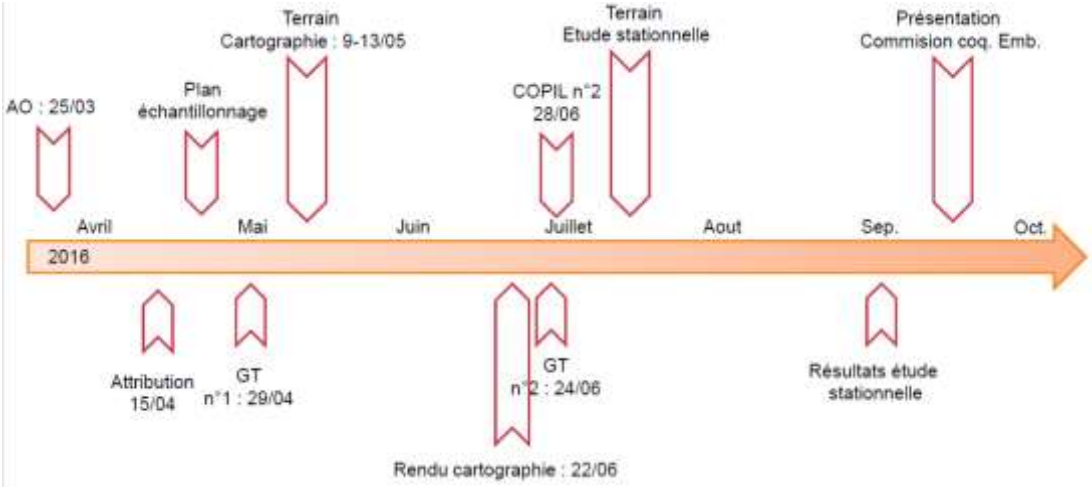

Figure 7 : Planning des actions sur le site de Belle Ile en Mer

Les discussions avec les **pêcheurs** ont commencé avec une présentation du projet en **commission coquilles Saint-Jacques** puis en **groupe de travail**. Les cartes du banc de maërl basées sur les données historiques ont été confrontées aux connaissances des professionnels pour **définir les secteurs où il n'y avait pas de consensus entre les données scientifiques et les savoirs pragmatiques.** Cet échange a permis de prioriser les zones où la campagne de terrain devait être menée en priorité.

La campagne terrain comportait deux volets : **l'actualisation de la cartographie** du banc de maërl situé sur la côte Est de Belle-Ile (phase 1), et **l'acquisition de données** stationnelles relatives au **maërl**, à sa **structure** et à sa **composition faunistique** sur deux secteurs soumis à des efforts de pêche différents (phase 2).
C'est le bureau d'études **Bio-littoral** qui a été retenu. L'étude complète a été achevée le 31 juillet 2016 et a été présentée lors du second COPIL.
L'étude a permis de **préciser la cartographie du banc de maërl, de mieux comprendre son fonctionnement,** en mettant en perspective les données acquises avec les données historiques et de **déterminer les zones à enjeux**.

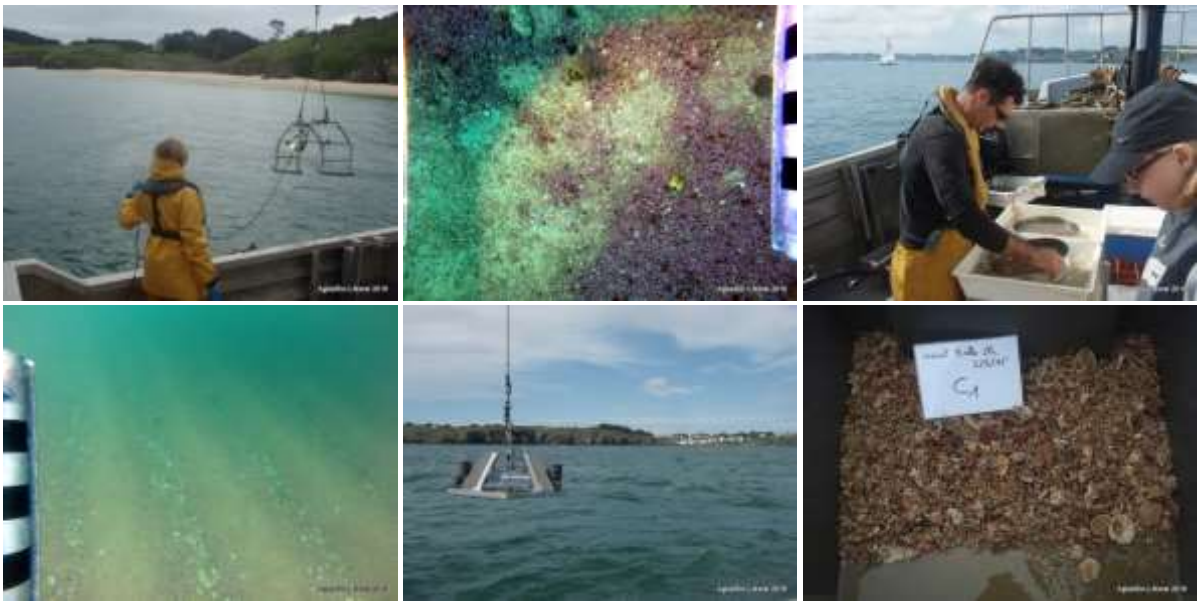

Figure 8 : Prélèvements et observations sur le banc de maërl de Belle-Ile

Les enquêtes terrain et sociologiques ont permis de faire émerger quelques éléments de compréhension de la dynamique sociologique du site :

- Les pêcheurs ont été acteurs de l'arrêt de l'extraction qui était responsable de la détérioration du banc de maërl.
- La plupart des pêcheurs disent qu'ils ne draguent pas dans les bancs de maërl. Ils localisent les bancs de maërl vivant « à la côte », là où ils ne vont pas pêcher.
- Le maërl n'est pas apprécié dans les dragues, qu'il peut colmater.

Les résultats ont été présentés à au **COPIL Natura 200**. Ils ont reçu un accueil très favorable.

Pour résumer

- ▷ ***Gouvernance*** :

- un 2ème et 3ème COPIL ont eu lieu respectivement à Auray le 28 juin 2016 et à Brest le 27 février 2017, pour discuter des études terrain de la phase 2 et 3 et valider les résultats. *Les comptes-rendus sont disponibles à la demande.*
- Les premiers résultats de DECIDER ont été présentés
  - Lors du colloque Cartographies des Habitats Marins Benthiques : de l'acquisition à la restitution (CARHAMBAR) du 14 au 16 mars 2017
  - en **Commission Pêche du Parlement Européen le 22 mars 2017**
  - **lors du COPIL du Natura 2000 Belle-Ile-en-Mer le 12 mai 2017.**

▷ ***Livrables*** : Pour chaque site, il y a

- Le rapport de pré-enquête, d'enquêtes sociologiques, l'analyse par sites dans les diagnostics socio-économiques et un poster de synthèse concernant **l'accompagnement sociologique**.
- Les rapports remis par les prestataires sur **l'acquisition de données complémentaires** sur le maërl pour Belle-Ile-en-Mer, l'archipel des Glénan, *disponibles à la demande.*
- Des **publications scientifiques** dont
  - Une sur la **cartographie fonctionnelle comme outil de gestion d'un habitat patrimonial,** co-rédigés par le CRPMEM Bretagne, l'IUEM et Bio-Littoral ;
  - Une autre sur la **nouvelle espèce de maërl découverte aux Glénan**, en partenariat avec le CRPMEM Bretagne, l'IUEM, Idra-bio, le MNHN, et la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (en cours de rédaction).

▷ ***Livrables*** : Le détail des résultats terrain est disponible dans les **rapports** des prestataires, les comptes-rendus des **COPIL n°2 et 3** et les **diagnostics socio-économiques.** *Ces documents sont envoyés à la demande.*

Phase 3 - Evaluer les effets environnementaux des dragues sur le maërl : étude pilote en rade de Brest.

Cette étude permettra de **hiérarchiser les effets immédiats** de différents types de dragues, de mesurer la réponse du milieu dans le temps (jusqu'à 1 an) et de comparer les résultats à des données historiques.

Les objectifs sont :

- Évaluer les **effets environnementaux** de différentes dragues et effort de pêche sur le maërl
- **Comprendre la nature** de ces effets de manière qualitative et quantitative
- D'après une **démarche scientifique**, robuste et permettant de publier nos résultats

Il y a eu une analyse préalable de la littérature pour proposer une stratégie d'acquisition adaptée aux objectifs de DECIDER. La méthodologie utilisée est la **méthode BACI** (Before-After-Control-Impact). Elle permet de :

- Mesurer l'effet de la perturbation étudiée (dragues/efforts)
- Pouvoir contrôler la variabilité naturelle du milieu
- Disposer de points de contrôle représentatifs (mêmes conditions environnementales)

Le **risque d'impact du projet sur ces bancs de maërl a été limité** car :

- La **zone d'étude** est sur une petite surface et a été balisée par GPS.
- Le protocole et la zone ont été définis en partenariat avec **l'IUEM** pour garantir des résultats scientifiques pertinents en limitant la surface nécessaire à l'étude (efficience).

Julien Dubreuil (CRPMEM Bretagne) a défini en partenariat avec l'IUEM la **stratégie d'échantillonnage**. **5 dragues ou pratiques différentes** sont évaluées.

Cette étude comprend plusieurs étapes :

- Prospection sur site - définition d'une zone d'étude restreinte.
- Etat zéro.
- Pêches expérimentales avec les pêcheurs.
- Puis prélèvements pour analyser les interactions immédiates à 1 mois, 3 mois et 1 an.

Figure 9 :Pêches expérimentales en Rade de Brest

Figure 10 :Suivi scientifique de la zone expérimentale (prélèvements)

Ce travail s'articule avec celui réalisé dans le cadre du **projet IMPECAPE**. Le programme DECIDER pourra bénéficier de l'indicateur développé dans le programme IMPECAPE. Cet indicateur

permettra d'évaluer l'état de santé des zones de maërl par un indicateur unique, dans les secteurs où l'on dispose de séries historiques (dont points REBENT).

Les résultats seront connus **fin 2017** et feront l'objet d'une **publication scientifique avec l'IUEM**.

- ***Livrable*** : Le premier rapport comprenant la granulométrie, la taille des brins, la vitalité et le recouvrement du maërl est disponible *à la demande.* N'indiquant pas l'analyse faunistique, il est difficile de conclure aujourd'hui sur les effets des différentes dragues sur le maërl.

Phase 5 – Guide méthodologique.

Chaque CRPMEM a une approche différente concernant la collaboration avec l'AFB sur la mise en œuvre de l'analyse de risques, du fait d'enjeux locaux différents.
Des réunions ont eu lieu avec les autres CRPMEM de la façade et ont permis de faire ressortir les constats suivants :

- Il existe des **spécificités locales**
  - Flottilles et leur diversité : caractéristiques du navire, de l'engin, de l'usage
  - Habitat : état, composition et étendue de l'habitat, importance du site dans la préservation de l'habitat à l'échelle européenne. Des études terrain ont été organisées selon le niveau de connaissance relatif de chaque site, la disponibilité des données historiques, et les protocoles utilisés par les différents bureaux d'études lors du programme CARTHAM.
  - Contexte local : historique, conditions stationnelles locales, autres sources de pressions anthropiques et changements globaux
- La prise de mesures dépendra de la qualité des connaissances et des arguments de chaque acteur. L'acceptabilité de ses mesures par les pêcheurs dépendra également des interactions observées sur le terrain, de la viabilité socioéconomique pour les entreprises de pêche, et de la possibilité qu'auront les pêcheurs de s'approprier la problématique.
- Ce qui ressortira de DECIDER ne pourra être **généralisé** à d'autres sites et/ou d'autres types d'interactions.
- DECIDER est un cas d'étude pour valoriser et associer les professionnels

Phase 6 – Communication

Un logo et une charte graphique ont été créés.
Plusieurs documents de communication ont été produits (disponibles sur le site internet) :

- Deux notes d'avancement techniques à destination des membres et des invités du COPIL
- Des synthèses des rapports techniques des phases 1 et 2
- Une lettre d'information (figure 11)
- Des publications sur les réseaux sociaux (figure 12)

Actions à venir

- Phase 1 : le **rapport sur les pêcheries à la drague** sera complété avec l'historique des pratiques des pêcheurs.
- Phase 2 : **l'acquisition vidéo** sera finalisée.
- Phase 3 : **l'analyse faunistique** de l'étude sur la différenciation des dragues est en cours. Elle sera remise à l'Aglia prochainement.
- Phase 4 : les **tests en mer** seront lancés.
- Phase 5 : le **guide méthodologique** sera rédigé.
- Phase 6 : la **stratégie de communication** sera affinée.

Figure 11 : Première lettre d'information

Figure 12 : Exemple de publication sur les réseaux sociaux